

DI 1915

DIRECTIVES RELATIVES A LA COMPETITION D'ATHLETISME DU 1er MAI 1985.

1. Préambule

Dans le but de rehausser la journée du 1er mai 1985, Fête du Travail, le Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif organise pour la seconde fois une compétition d'athlétisme entre les cellules spécialisées de la Capitale.

Ces jeux se dérouleront au Stade Régional de Nyamirambo, à partir de 6 h 30⁰ et comprendront les disciplines ci-après:

Hommes:

a) Courses:

100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1500 m, 3000 m, 5000 m,
10.000 m, 4 x 100 m, 4 x 400 m.

b) Sauts: Longueur, Hauteur et triple - saut

c) Lancers: Poids, disque et Javelot.

Dames :

a) Courses :

100 m, 200 m, 400 m, 800 m, 1.500 m, 3.000 m, 4 x 100 m,
4 x 400 m.

b) Sauts: Longueur, Hauteur

c) Lancers: Poids, Disque et Javelot.

2. PROGRAMME

6 h 30 ⁰	: Arrivée des Athlètes et des Officiels;
7 h 00 ⁰	: Rassemblement des athlètes, contrôle des pièces d'identification des athlètes
7 h 30 ⁰	: Défilé des Officiels et des Athlètes
7 h 45 ⁰	: Mot d'ouverture du Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle ou son délégué.
7 h 55 ⁰	: Sériment des Athlètes
8 h 00 ⁰	: Début des compétitions.

.../...

Courses

Concours

8 h 00'	800 m M (séries)	8 h 00'	longueur M
8 h 14'	800 m D (séries)	8 h 00'	hauteur D
8 h 28'	200 m M (séries)	8 h 00'	poids M
8 h 34'	200 m D (séries)	8 h 00'	Disque D
8 h 40'	5000 m M (finale directe)	8 h 00'	Javelot M
9 h 00'	-1500 m M (" ")		
	-1500 m D (" ")		
9 h 15'	100 m M (séries)		
9 h 20'	100 m D (séries)		
9 h 25'	400 m M (séries)		
9 h 33'	400 m D (séries)		
9 h 41'	-800 m M (Finale)	9 h 40'	longueur D
	-800 m D (Finale)		hauteur M
9 h 50'	-200 m M (Finale)		poids D
	-200 m D (" ")		disque M
9 h 53'	4 x 400 m M (séries)		javelot D
10 h 11'	4 x 400 m D (séries)		
10 h 29'	4 x 100 m M (séries)		
10 h 37'	4 x 100 m D (séries)		
10 h 45'	3000 m M (finale directe)		
11 h 00'	3000 m D (" ")	10 h 45'	Triple-saut M
11 h 15'	-100 m M (Finale)		
	-100 m D (Finale)		
11 h 20'	10.000 m M (finale directe)		
12 h 00'	4 x 100 m M (Finale)		
	4 x 100 m D (Finale)		
12 h 05'	-4 x 400 m M (Finale)		
	-4 x 400 m D (Finale)		
12 h 15'	Fin des compétitions.		

N.B. Tous les Officiels veilleront à ce qu'il n'y ait pas de perte de temps afin de respecter l'horaire.

9° Tous les athlètes attendront leur tour de compétition dans l'ancienne tribune et ne quitteront la place que sur appel de la coordination. Ils doivent garder silence et obtempérer aux injonctions des agents de l'ordre et des officiels.

10° Entraînent la disqualification de l'équipe :

- a) le fait d'aligner un athlète étranger à la cellule ou plus d'athlètes que prévus ou toute tentative de fraude;
- b) l'absence de la liste des athlètes endéans le temps imparti;
- c) le fait pour un athlète de participer dans plusieurs disciplines que décrit au point 6 ci-dessus.

11° Entraînent la disqualification de l'athlète :

- a) le non respect des injonctions données par les agents de l'ordre et par les officiels;
- b) le fait de se présenter sur la piste ou tout autre lieu du concours sans dossard au moment de la compétition;
- c) le fait de quitter l'ancienne tribune au moment des compétitions sans autorisation de la coordination.

12° Pour tout ce qui n'est pas repris dans le présent règlement et éventuellement en cas de conflit, le règlement de la F.I.A.A. sera d'application.

Adoptées par la réunion des représentants des cellules et les officiels en date du 24 avril 1985.

Le Président du Comité de Coordination,

NDAGIJIMANA J.M. Vianney,

Secrétaire Général.

